



# Région de Nyon

## Rapport de la Commission ad hoc chargée d'étudier le préavis du Comité de direction de l'association Région de Nyon 47-2019 relatif aux Mesures de promotion pour la mobilité

---

PRÉAVIS 47-2019  
Projet de Rapport de la Commission ad hoc

### Membres

- M. Robert Jenefsky, délégué du Conseil communal de Nyon, membre
- M. Rupert Schildböck, délégué du Conseil communal de Gland, rapporteur
- M. Guy Humbert, délégué du Conseil général de Marchissy, membre
- Mme Alison Rollini, déléguée du Conseil communal de Chavannes-des-Bois, membre
- M. Blaise Hermann, délégué du Conseil communal de Mont-sur-Rolle, membre

### Séance

La Commission s'est réunie le 15 mai 2019 à 18h00 dans les locaux de l'association Région de Nyon, à Nyon, pour une séance de deux heures, en présence en première partie (de 90 minutes) de M. Pierre Graber, membre du Comité de direction et responsable politique de la mobilité, ainsi que de Mme Danielle Nagy, chargée de marketing au secrétariat de l'association.

La Commission a dû noter, pas sans regret, l'absence de Mme Alicia de la Rosa, Chargée de développement des plans de mobilité des entreprises au secrétariat de l'association, retenue par d'autres engagements professionnels.

Mme Alison Rollini, membre de la Commission ad hoc, était également absente.

### Pas d'étude de la Commission des Finances

Lors des délibérations de la Commission ad hoc nous avons remarqué que les conclusions du Comité de direction figurant en bas du préavis 47-2019 laissaient entendre que la Commission des finances devrait également étudier ce préavis. Ne partageant pas ce point, nous avons demandé au secrétariat une clarification.

Dans sa réponse, M. Olivier Haener, Secrétaire Général de l'association Région de Nyon, cite l'art 18 chiffre 5 du Règlement du Conseil Intercommunal qui prévoit que « La Commission ad hoc se prononce tant sur le fond que sur les aspects financiers, si nécessaire elle peut consulter la Commission des Finances ». Il conclut en indiquant que « selon [sa] compréhension de [cette] article, [la Commission des Finances] n'est pas tenue de fournir un rapport à ce sujet. Dans ce sens, le libellé en fin du préavis [47-2019] ne devrait en effet pas y figurer ».

La Commission ad hoc remercie M. Haener pour sa lecture du règlement à laquelle elle se rallie. Par conséquent le présent rapport traite tant le fond que les aspects financiers du projet préavisé.

---

### Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Déléguées et Délégués,

La Commission remercie les représentants du Comité de direction et de l'administration de l'association pour leurs explications détaillées ainsi que pour leurs réponses à nos questions.

### Contexte et historique

Le présent préavis du Comité de direction demande un soutien financier à la hauteur de CHF 330'000 (CHF 110'000 *per annum* et sur un total de budget de CHF 701'000) par le Fonds régional affecté au programme de réorganisation des transports publics, dit Fonds TP, et sur une période de trois ans (juin 2019-mai 2022) à des mesures de promotion pour la mobilité dans la Région.

Le présent préavis s'inscrit dans la continuité du préavis du Comité de direction 13-2017, adopté par le Conseil intercommunal dans sa séance du 30 mars 2017, qui allouait la somme de CHF 190'000 du Fonds TP (CHF 95'000 *per annum*) en faveur des mesures structurantes pour la promotion de la mobilité dans la Région pour la période de juin 2017 à mai 2019 (24 mois).

A noter encore qu'avant 2017, et ceci depuis 2011, toute mesure de promotion de la mobilité dans la Région faisait partie des budgets accordés par des divers préavis des projets de mobilité (pour un total d'environ CHF 300'000 selon les informations reçues du secrétariat de l'association Région de Nyon).

### Objectifs : information, incitation et sensibilisation

Toujours dans la continuité des projets lancés par le préavis 13-2017, et appuyés par les retours positifs reçus notamment lors du Forum régional sur la mobilité (cf. [Bilan du Programme TP 2011-2017](#), Région de Nyon, avril 2018), les objectifs des actions pour lesquelles le financement est demandé par le présent préavis s'articuleront sur trois types de mesures :

Mesure (préavis 47-2019)	Action prévue	Montant total du financement demandé	Part pour l'association Région de Nyon
Information	Pérennisation des support informatiques annuels autour du changement d'horaire des transports publics et utilisation des nouveaux canaux d'information, visant l'ensemble des usagers.	CHF 60'000 9%	CHF 30'000
Incitation transport-loisir	Reconduction des mesures couronnés de succès en 2017 et 2018 et développement des nouvelles offres pour habitants et touristes.	CHF 90'000 13%	CHF 45'000
Guichet Mobile - incitation et sensibilisation des entreprises sises dans le district de Nyon et de leurs pendulaires <sup>1</sup>	Mise en œuvre d'un plan d'action pour le développement des solutions de <b>mobilité interentreprises</b> à l'échelle du district de Nyon sur la base d'une convention partenariale entre l'association Région de Nyon et les communes accueillant des sites d'entreprises de plus de 50 collaboratrices et collaborateurs.	CHF 551'000 79%	CHF 255'000
<b>06.2019-05.2022 (36 mois)</b>	<b>Préavis 47-2019</b>	<b>CHF 701'000</b> 100%	<b>CHF 330'000</b> 47% du financement
06.2017-12.2018 (24 mois)	Préavis 13-2017	CHF 480'000 100%	CHF 190'000 40% du financement

Tableau 1

### Bilan des actions réalisées avec le financement demandé par le préavis 13-2017

Dans son préavis 47-2019 le Comité de direction tire un premier bilan positif des différentes actions engagées depuis juin 2017 suit à l'adoption du préavis 13-2017 et cofinancé par le Fonds régional affecté au programme de réorganisation des transports publics (Fonds TP) à la hauteur de CHF 190'000 (ou 40%) et géré par l'association de Région de Nyon. Le document donne quelques chiffres clés, comme l'avait d'ailleurs souhaité le Conseil intercommunal en adoptant le préavis 13-2017.

Mesure (préavis 13-2017)	Action	Impact direct
Information	Divers supports d'information pertinents (horaire régional, plan du réseau des lignes, etc.) <i>cf. Annexe A au préavis 47-2019</i>	Diffusion à travers tout le district des <b>82'000 imprimés</b> Librement accessible sur le site web de l'association Région de Nyon
Mesures incitatives	Nombreuses actions dans diverses thématiques (culture, sport, nature & environnement). <i>cf. Annexe B au préavis 47-2019</i>	<b>2280 bénéficiaires</b> d'offres combinés transport-loisirs (5 actions en 2017 et 6 actions en 2018, dont notamment en 2018 le premier carnet d'avantage loisir de la Région ainsi que l'action demi-tarif CFF découverte)

<sup>1</sup> Dans le contexte de la mesure Guichet Mobile de ce préavis on entend par pendulaires les collaboratrices et collaborateurs des entreprises sises dans le district de Nyon habitant le district ou à l'extérieur. Les pendulaires habitant le district mais travaillant à l'extérieur ne sont pas touchés par cette partie du projet.

Sensibilisation des pendulaires des entreprises sises dans le district de Nyon (avec plus de 50 collaboratrices et collaborateurs).	Évaluation de la phase teste du Guichet Mobile au Business Park de Terre Bonne à Eysins et développement continu de ce projet de mobilité interentreprises. <i>cf. Annexes C, D, E, F et G au préavis 47-2019</i>	<b>Création d'un poste à 60-70 EPT</b> au sein du secrétariat de l'association Région de Nyon dédiée au développement des plans de mobilité interentreprises à l'échelle régionale. <b>Développement d'un projet de Convention partenariale</b> relative aux plans de mobilité interentreprises entre l'association de Région de Nyon et les communes de Coppet, Eysins, Gland, Nyon, Prangins, et Rolle.
---	--	--

Tableau 2

En plus, un tableau publié dans un document intitulé « Résultats du Guichet Mobile entre 2016 et 2017 à Terre Bonne, Eysins » (cf. annexe C au préavis 47-2019), qui constitue d'ailleurs une annexe au projet de « Convention partenariale relative aux plans de mobilité interentreprises entre l'association de Région de Nyon et les communes de Coppet, Eysins, Gland, Nyon, Prangins, et Rolle » (cf. annexe E au préavis 47-2019), présente une évolution chiffrée relatives au plan d'action pour le développement des solutions de mobilité interentreprises de la phase teste du Guichet Mobile au Business Park Terre Bonne à Eysins.

Sur la demande de la Commission ad hoc qui avait noté que ces mesures en lien avec le projet Guichet Mobile découlaient du préavis 13-2017 et concernaient donc la période juin 2017 à mai 2019, l'administration de l'association a complété ce tableau avec une colonne pour 2018 et une autre pour les cinq premiers mois de l'année 2019 permettant ainsi une meilleure comparaison des chiffres (les notes en bas de page numéro 2 à 10 sont repris directement du complément d'information de l'administration).

Mesure Guichet Mobile	2016	2017	2018	01-05 2019
(Préavis 13-2017)	(Annexe C du préavis 47-2019)	(Annexe C du préavis 47-2019)	(Complément d'information 21 mai 2019)	(Complément d'information mai 2019)
<b>Suivi auprès des entreprises</b>				
Séances individuelles avec des entreprises	0	9	26	9
Séances du Comité des répondants de mobilité (COREM) <sup>2</sup>	2	2	2	0
Échanges avec les répondants mobilités (courriel, téléphone)	43	20	121	32
<b>Animations</b>				
Enquête mobilité (participants) <sup>3</sup>	392	(Pas d'enquête)	(Pas d'enquête)	321
Permanence et stands organisés <sup>4</sup>	10	7	4	3
Visites à ces stands	186	128	> 100	55
Inscriptions « Défi multimodal » <sup>5</sup>	28	(Pas offerte)	(Pas offerte)	(Pas offerte)
Inscriptions « Bike to work »	(Pas offerte)	39	(Pas offerte)	32 (en cours)
Inscriptions « Bike4Car »	12	7	(Pas offerte)	(Pas offerte)
Concours	1	2	1	2
Inscriptions « PubliBike » depuis l'inauguration de la nouvelle station à Terre Bonne (juin 2019)	-	-	-	126

<sup>2</sup> Les séances du COREM ont normalement lieu en juin et en décembre de l'année.

<sup>3</sup> Les enquêtes mobilité interentreprises ont lieu tous les 2 à 3 ans.

<sup>4</sup> Les stands sont généralement organisés selon les nouvelles offres mobilité proposés entre avril et décembre, hors vacances scolaires. En 2016, des stands étaient organisés dans chaque entreprise pour le lancement du Guichet Mobile, mais cette formule a eu peu de succès, c'est pourquoi dès 2017 nous avons commencé à être présents au restaurant The Kitchen, dont l'emplacement sur le site est central. Les permanences sont d'autres occasions où le Guichet Mobile rencontre les entreprises sur le site.

<sup>5</sup> Les défis mobilité sont organisés chaque année. Suite au défi multimodal en 2016, le Guichet Mobile a souhaité promouvoir la mobilité douce en particulier avec l'action « Bike to Work » tous les deux ans. L'incitation à l'utilisation des transports publics se fait via les concours organisés.

<b>Autres prestations du Guichet Mobile</b>				
Inscriptions au Covoiturage <sup>6</sup>	33	21	21	20
Renouvellement abonnements Transports publics et vélo en libre-service <sup>7</sup>	2	0	(Via les transporteurs publics)	(Via les transporteurs publics)
Conseils et informations (centrale téléphonique, courriels) <sup>8</sup>	(Pas de statistique)	(Pas de statistique)	8	3
<b>Soutien de communication</b>				
Newsletter / courriels directs aux collaborateurs et collaboratrices <sup>9</sup>	(Pas encore créé)	4	4	3
Site web Guichet Mobile (visites)	(Pas encore créé)	838	448	361
Distribution des imprimées (dépliants, leporellos, affiches, newsletter, etc.)	env. 1000	510	1300	550
Carnets d'avantages loisirs (nombre total distribué)	(Pas encore créé)	(Pas encore créé)	526	1047
Contacts partenariat mobilité (échanges avec des experts of partenaires mobilité)	(Pas de statistique)	(Pas de statistique)	10	12
Communes rencontrées <sup>10</sup>	(Pas de statistique)	(Pas de statistique)	8	6

Tableau 3

## Financement

Le financement demandé par le préavis 47-2019 est de CHF 330'000 sur 36 mois et sera, le cas échéant, prélevé du Fonds régional affecté au programme de réorganisation des transports publics (Fonds TP), d'où venait déjà le financement demandé par le préavis 13-2017. La somme représente env. 47% du budget total prévu.

Par rapport au financement régional des activités en 2017 et 2018 (préavis 13-2017), qui était de CHF 190'000, cela représente une légère augmentation de financement annuel par le Fonds TP de CHF 95'000 à CHF 110'000 et ceci pour des mesures, qui ne sont pas si différentes de celles financées par le projet adopté in 2017 (préavis 13-2017). Selon les informations supplémentaires fournies par le secrétariat, la différence annuelle de CHF 15'000 s'explique notamment par une augmentation des frais de ressources humaines. Ces derniers représentent env. 77% du financement régional demandé.

Source de financement	Première année	Deuxième année	Troisième année	Total
<b>(Préavis 47-2019)</b>	<b>06.2019-05.2020</b>	<b>06.2020-05.2021</b>	<b>06.2021-05.2022</b>	<b>06.2019-05.2022</b>
Entreprises (partenaires du projet Guichet Mobile)	CHF 10'000	CHF 10'000	CHF 10'000	CHF 30'000 4%

<sup>6</sup> Il est prévu d'améliorer la prestation de mise en relation pour le covoiturage interentreprises via le nouvel outil de gestion de la mobilité prévu entre 2019 et 2020. Dans l'intervalle, les collaborateurs et collaboratrices pourront se connecter à une plateforme extérieure [www.covoiturage-lemann.org](http://www.covoiturage-lemann.org), afin d'organiser leurs trajets en covoiturage.

<sup>7</sup> Pour le renouvellement des abonnements de transports publics, la démarche a été simplifiée en 2017 : les collaborateurs et collaboratrices se rendent directement au guichet de l'opérateur de transport ou procèdent par commande en ligne. Le Guichet Mobile conseille les collaborateurs sur leur choix si besoin. Des promocodes pour les vélos en libre-services sont mis à disposition des collaborateurs et collaboratrices.

<sup>8</sup> La centrale téléphonique est surtout utilisée par les répondants mobilité des entreprises. Nous observons que les collaborateurs et collaboratrices préfèrent s'adresser au Guichet Mobile lors des stands organisés. Les données pour 2016 et 2017 n'ont jamais été transmises par l'association Pro-Jet chargée [à l'époque] du Guichet Mobile.

<sup>9</sup> La newsletter /la campagne courriel direct correspond à l'envoi des nouveautés du Guichet Mobile à destination des collaborateurs et collaboratrices, via les répondants mobilité.

<sup>10</sup> Dans le cadre des démarches de développement des plans mobilité interentreprises à l'échelle régionale.

Transporteurs (les six partenaires du réseau transport public lié à la Région de Nyon par une convention partenariale)	CHF 35'000	CHF 35'000	CHF 35'000	CHF 105'000 15%
Confédération Helvétique	CHF 10'000 (une demande sera soumise en 09.2019)			CHF 10'000 1%
Canton de Vaud (Direction générale de la mobilité et des routes – DGMR)	CHF 40'000 (montant annuel maximum de CHF 40'000 confirmé sur trois ans) <sup>11</sup>	CHF 30'000	CHF 30'000	CHF 100'000 14%
<b>Association Région de Nyon (Fonds TP)</b>	<b>CHF 110'000</b>	<b>CHF 110'000</b>	<b>CHF 110'000</b>	<b>CHF 330'000</b> <b>47%</b>
Communes (partenaires de la future Convention Guichet Mobile)	CHF 42'000	CHF 42'000	CHF 42'000	CHF 126'000 18%
<b>TOTAUX</b>	<b>CHF 247'000</b>	<b>CHF 237'000</b>	<b>CHF 237'000</b>	<b>CHF 701'000</b> <b>100%</b>

Tableau 4

## Conclusion de la Commission ad hoc chargée d'étudier le préavis 47-2019

A l'unanimité des membres présents lors de sa séance, la Commission ad hoc chargée d'étudier le préavis du Comité de direction 47-2019 vous présente, Madame la Présidente, Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués, sa conclusion suivante :

- *Rappelant* que la mobilité représente un des sept domaines d'activité principaux de l'association et que dans son programme de législature 2016-2021 le Comité de direction vise à « poursuivre les efforts d'amélioration de mobilité, mettant notamment l'accent sur les mesures incitatives et de sensibilisation des voyageurs ainsi que sur la promotion de nouvelles formes de mobilité alternative » ;
- *Se souvenant* du préavis de Comité de direction 13-2017 et notamment des conclusions du rapport de la Commission ad hoc chargée de l'étudier qui soulignait en outre « la nécessité de poursuivre les mesures en faveur de la promotion de l'usage des transports publics et de la mobilité douce et de lui donner un cadre financier propre » et qui se plaisait « à relever les partenariats initiés par [l'association Région de Nyon] autant avec les différents transporteurs [publics] qu'avec les partenaires privés et publics. » ;
- *Considérant* la synthèse du Forum régional sur la mobilité du printemps 2018 ainsi que le Bilan du Programme Transport publics 2011-2017 publié en avril 2018, qui tous les deux mettaient en avant l'importance du développement progressive et continu des mesures de communication pour accompagner la mise en place des différents projets dans le domaine de la mobilité en générale et de la mobilité douce et la mobilité interentreprises en particulier ;
- *Notant avec intérêt* le bilan positif que le Comité de direction a tiré de la phase teste de la mesure Guichet Mobile dans le cadre du projet visant des mesures structurantes de promotion pour la mobilité pour 2017 et 2018 (préavis 13-2017) à Terre Bonne (Eysins) ainsi que le bilan d'un projet similaire porté par la Ville de Nyon (et accompagné par l'association Région de Nyon) à Vuarpillière (Nyon) ;
- *Convaincue* que des mesures telles que prévues par le présent préavis doivent et peuvent davantage contribuer au développement continu d'une politique de mobilité régionale en faveur de déplacements moins polluants et permettant de ne pas charger plus encore un réseau routier d'ores et déjà saturé ;
- *Espérant enfin* que le projet préavisé soit accompagné d'une évaluation continue et que des bilans statistiques détaillés des différents mesures soient tirés régulièrement afin que le Conseil intercommunal ainsi que les communes partenaires du Programme TP qui ne sont pas des communes membres de l'association Région de Nyon puissent apprécier régulièrement la variation de l'utilisation des différents modes de déplacement, le nombre des usagers ayant bénéficié des différentes actions et promotions et l'impact du Guichet Mobile sur le mode de déplacement des pendulaires travaillant dans des entreprises sises dans le district de Nyon ;
- *Et ayant reçu* des explications supplémentaires de la part du Comité de direction et du secrétariat de l'association Région de Nyon lors de sa séance du 15 mai 2019 ;

La Commission ad hoc chargée d'étudier le préavis du Comité de direction 47-2019

<sup>11</sup> Selon le secrétariat, le montant de CHF 20'000 de différence entre le maximum de la participation confirmée du Canton (CHF 120'000) et la somme effective incluse dans le budget du projet (CHF 100'000) peut servir comme réserve au cas où la demande d'une subvention fédérale ne se réalise pas.

- *Recommande* aux déléguées et délégués du Conseil intercommunal de l'association Région de Nyon
  - *d'accepter* la proposition du Comité de direction de l'association Région de Nyon dans son préavis 47-2019 ;
  - *d'accorder* le crédit de CHF 330'000 en faveur des mesures de promotion pour la promotion de mobilité ;
  - *et d'imputer* ce montant sur le compte du Fonds TP affecté ;
- *Et invite* le Comité de direction à en informer les communes partenaires du Programme TP qui ne sont pas des communes membres de l'association Région de Nyon.



## Bases légales et autres références

- Association **Région de Nyon** : [Statuts du « Conseil Régional du District de Nyon »](#), dit association Région de Nyon, du 11 janvier 2017
- Association **Région de Nyon** : Règlement du Conseil Intercommunal du 15 mars 2018 (*ce document n'est actuellement pas disponible sur le site web de l'association*)
- Association **Région de Nyon** : [préavis du Comité de direction 47-2019](#) relatif aux Mesures de promotion pour la mobilité
- Association **Région de Nyon**, [Rapport annuel 2018](#), Nyon, mars 2019
- Association **Région de Nyon** : [préavis du Comité de direction 40-2019](#) relatif à l'État financier du Fonds régional affecté au programme de réorganisation des transports publics, dit « Fonds TP »
- Association **Région de Nyon** : [Rapport de synthèse du Forum régional de la mobilité du 15 mars 2018](#) (publié en avril 2018)
- Association **Région de Nyon**, Notes de séance du 28 août 2018 concernant les transports publics du bassin versant Rolle et environ (*ce document n'est actuellement pas disponible sur le site web de l'association*)
- Association **Région de Nyon**, Notes de séance du 28 août 2018 concernant les transports publics du bassin versant Coppet-Terre-Sainte – Asse et Boiron - NSTCM (*ce document n'est actuellement pas disponible sur le site web de l'association*)
- Association **Région de Nyon**, Notes de synthèse de l'Atelier offre transport public nocturne d'octobre 2018 (*ce document n'est actuellement pas disponible sur le site web de l'association*)
- Association Région de Nyon, [Synthèse du Forum régional sur la mobilité](#), Prangins, 15 mars 2018
- Association **Région de Nyon**, [Bilan du programme régional de réorganisation des transport publics 2011-2017](#) (publié en 2018)
- Association **Région de Nyon** : [préavis du Comité de direction 13-2017](#) relatif à une participation de CHF 190.000 TTC de Fonds régional TP affecté en faveur de mesures structurantes de promotion pour la mobilité pour 2017 et 2018
- Association **Région de Nyon** : [Rapport de Commission ad-hoc chargée d'étudier le préavis du Comité de direction 13-2017](#)
- Association **Région de Nyon** : [Rapport de Commission des finances chargée d'étudier le préavis du Comité de direction 13-2017](#)
- Association **Région de Nyon**, [préavis d'intention du Comité de direction 60-2010](#) relatif à la réorganisation et au financement des transports publics régionaux
- Association **Région de Nyon**, rapport de la Commission ad hoc 60-2010 chargée d'étudier le préavis d'intention du Comité de direction 60-2010 relatif à la réorganisation et au financement des transports publics régionaux (*ce document n'est actuellement pas disponible sur le site web de l'association*)
- Association **Région de Nyon**, rapport de la Commission de gestion et finances 60-2010 chargée d'étudier le préavis d'intention du Comité de direction 60-2010 relatif à la réorganisation et au financement des transports publics régionaux (*ce document n'est actuellement pas disponible sur le site web de l'association*)
- Association **Région de Nyon**, [procès-verbal de la séance du 23 juin 2010 du Conseil intercommunal](#) de l'association Région de Nyon (point 12 de l'ordre du jour : préavis 60-2010)
- Association **Région de Nyon** : [Brochure « La mobilité autrement »](#), Nyon, sans année
- **État de Vaud & République et Canton de Genève**, [Analyse du Microrecensement Mobilité et Transports 2015 & Comparaison avec les années 2005 et 2010, Phase 1](#) (publié en juillet 2018)
- **Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Grand Genève**, [Agglomération Franco-Valdo-Genevois, Projet de territoire Grand Genève 2016-2030, Projet d'agglomération de troisième génération](#) (publié en 2016)
- Site web de l'association **Région de Nyon**, [rubrique Mobilité](#)
- Site web de l'association **Région de Nyon**, [rubrique Guichet Mobile](#)
- Site web **Guichet mobile** (de l'association Région de Nyon), [rubrique Prestations](#)
- Site web de **Suisse Énergie** (Office fédéral de l'énergie) : [Programme de gestion de la mobilité entreprise](#)
- Site web de **Mobilidée** : [La mobilité et mise en réseau des entreprises](#)
- Site web de **Vuarpillière** : [Le plan de mobilité inter-entreprises de la zone industrielle de la Vuarpillière à Nyon](#)
- Site web de **Centrale Mobilité** : [Le concept](#)
- Site web de l'**État de Vaud**, [rubrique Mobilité : enquêtes et données](#) (observatoire de la mobilité)
- Site web de l'**État de Vaud**, [rubrique Direction générale de la mobilité et des routes](#) (DGMR)
- Site web de **Grand Genève**, Agglomération Franco-Valdo-Genevois, [rubrique Mobilité](#)



## Signatures des membres de la Commission ad hoc chargée d'étudier le préavis 47-2019

Blaise HERMANN	
Guy HUMBERT	
Robert JENEFSKY	
Alisson ROLLINI	
Rupert SCHILDBÖCK, rapporteur	

Gland, 11 juin 2019

### Historique du document

Premier projet de rapport :  
Circulation à la Commission pour commentaires :  
Envoi au Bureau du Conseil intercommunal :

RSch - 22 mai 2019  
RSch - 22 mai 2019  
RSch - 11 juin 2019